



HAUTE-SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 2 MARS 2026

DELIBERATION

Conseillers en exercice : 24 - Présents : 16 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 24 février 2026

Etaient présents : Isabelle BASTID - Clément BERTA - Nathalie CHAPPET - Henri CHAUMONTET
Amélie CONTAT-FONTAINE - Gérard DUGAVE - Anaïs DURET - Jean LACHAVANNE - Caroline LAMOUILLE
Philippe MANDEREAU - Christelle MICHELIN - Mélanie OUVRY - Christophe SIBILLE - Philippe SIMONNET
Brian SINICKI - Béatrice VALLEJO

Etaient excusés : Nathalie BOCQUET - Isabelle DUPANLOUP - Daniel JORDANOU

Etaient absents : Fabienne ALTER - Régis BLANC - Stephen MARTRES - Camille REMILLON
David VERNEY

Pouvoirs : 3

Nathalie BOCQUET a donné pouvoir à Philippe SIMONNET
Isabelle DUPANLOUP a donné pouvoir à Caroline LAMOUILLE
Daniel JORDANOU a donné pouvoir à Béatrice VALLEJO

Quorum : 13

Secrétaire de séance : Amélie CONTAT-FONTAINE

DEL N° 2026-010 – FINANCES - BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DES RESULTATS : APPROBATION

Exposé de Henri CHAUMONTET, Maire,

Il est rappelé au Conseil municipal que, suite à l'approbation du Compte Financier Unique (CFU) Budget principal 2025, les résultats actés sont les suivants :

- résultat de clôture section d'investissement : 3 840 502.66 €,
- résultat de clôture section de fonctionnement : 1 157 567.64 €,
- résultat de clôture global : 4 998 070.30 €,

- le montant des reports en section d'investissement se présente comme suit :

- reports en recettes d'investissement : 393 703.50 €,
- reports en dépenses d'investissement : 1 154 919.54 €.

Compte-tenu de ce qui précède, il est ainsi nécessaire de financer les reports en dépenses d'investissement à hauteur de 761 216.04 €,

et d'affecter les résultats comme ci-après, au Budget Primitif 2026 :

- compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » pour 761 216.04 € en recettes de la section d'investissement,
- compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » pour 3 840 502.66 € en recettes de la section d'investissement,
- compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour 396 351.60 € en recettes de la section de fonctionnement.

Au vu de l'exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, suite à l'approbation du CFU 2025 du Budget principal, affecte les résultats comme suit, en vue du Budget primitif 2026 :

- 761 216.04 € au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisés » en recettes de la section d'investissement,

SLOW

- 3 840 502.66 € au compte 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » en recettes de la section d'investissement,
 - 396 351.60 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » en recettes de la section de fonctionnement,
- et autorise le Maire à signer toutes pièces administratives et comptables s'y rapportant, et plus généralement à faire le nécessaire.

La Secrétaire de séance,
Amélie CONTAT-FONTAINE



Le Maire,
Henri CHAUMONTET



Acte certifié exécutoire :

Télétransmis en Préfecture le : 9/03/2026

Publié le : 9/03/2026

Le Maire,
Henri CHAUMONTET

